

Fonds Desjardins SociéTerre

Obligations canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 JUIN 2023

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :

8 juin 2015

CATÉGORIE CIFSC* :

Revenu fixe canadien

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- La valeur ajoutée de 39 points de base (pb) pour ce trimestre s'explique essentiellement par la surpondération du portefeuille aux titres de sociétés d'environ 25 % par rapport à son indice de référence. Cette classe d'actif a surperformé les titres gouvernementaux, quel que soit le terme choisi. De plus, La sous-pondération aux secteurs provinciaux court terme et moyen terme a ajouté de la valeur par rapport au FTSE Canada, car ceux-ci ont sous-performé le secteur provincial long terme, dont le portefeuille était surinvesti durant la période, avec l'aplatissement de la courbe de taux d'intérêt.

Facteurs ayant nui au rendement relatif

- Le fort aplatissement de la courbe de taux d'intérêt, qui est survenu durant le trimestre, a retranché de la valeur étant donné la sous-pondération du portefeuille aux émetteurs dont le terme est plus de dix ans. Cependant, la durée qui fut maintenue plus courte que celle de l'indice de référence a contrecarré son effet.

Fonds Desjardins SociéTerre

Obligations canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 JUIN 2023

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :

8 juin 2015

CATÉGORIE CIFSC* :

Revenu fixe canadien

Changements importants apportés durant la période

→ Durant le trimestre, l'exposition aux titres corporatifs et provinciaux fut réduite d'environ 5 %, principalement par le secteur long terme de la courbe de taux d'intérêt. L'objectif étant de limiter la volatilité du portefeuille en fonction d'un élargissement potentiel des écarts de crédit, puisque des signes d'un ralentissement économique à venir sont perceptibles. Le portefeuille demeure malgré tout surpondéré au secteur corporatif pour le moment.

Analyse ESG

La répartition en obligations vertes, durables et sociales représente 8 % du portefeuille au dernier trimestre. Certaines obligations ESG furent réallouées du secteur corporatif vers les agences canadiennes pour des raisons de valorisations.

Nous tenons compte de l'importance des risques liés aux changements climatiques dans la sélection des émetteurs. Au cours du deuxième trimestre, l'empreinte carbone du portefeuille était de 83,6 % inférieure à la moyenne de l'indice des obligations de sociétés FTSE Canada.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

Desjardins^{MD}, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.